

Séance du **4 septembre 2025**

Présidence : **Mme Marion Houriet**, présidente

**Adoption des zones réservées « Nord-Est, plateau de Charmontey et Providence »  
(2025/P27)**

Rapport : Mme Sarah Tobler

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis N° 27/2025, du 2 juin 2025, concernant l'adoption **des zones réservées « Nord-Est, plateau de Charmontey et Providence » et de son règlement,**

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

1. d'adopter le plan et le règlement des zones réservées « Nord-Est, Plateau de Charmontey et Providence » selon l'art. 46 LATC ;
2. d'adopter la proposition de réponse à l'opposition formée dans le cadre de l'enquête publique, telle qu'elle figure au chapitre 6 du préavis N° 27/2025 et de lever l'opposition.

Ainsi délibéré en séance du **4 septembre 2025.**

Adopté à la quasi-unanimité (une abstention) **tel qu'amendé.**

Pour extrait conforme le 5 septembre 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
Marion Houriet  
Présidente



Carole Dind  
Secrétaire